

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2021

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 3162)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL844

présenté par
M. Matras, rapporteur

ARTICLE 19

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« comme »,

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.